

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

3 AVRIL 2016

Présents : G.Boileau , B.Bartholi , D.Boixados , P.Crebassol , P.Dupinay , V.Ferreira , E.Fiol, M.Louvier , J.Pera .

Absents excusés : J.C.Guilhem , F.Tétard

1- Règlement Intérieur :

Suite à la décision du Comité Directeur du 17 Janvier 2016 , de ne pas pratiquer le coavionnage au sein du club , P.Crébassol a amendé le Règlement Intérieur . Seul l'emport de passagers à frais partagés sera autorisé .

Le nouveau Règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité .
Il est posté sur le site ;

L'amendement portant sur l'article 6 devient :

Il est rappelé que le transport de passagers à titre onéreux est illégal . La réglementation permet seulement à un pilote privé de partager les frais du vol avec des membres du cercle familial ou amical lors d'un vol privé ou de loisir .

Lors d'un tel, vol le pilote devra faire remplir et faire signer la "fiche passager " à toutes les personnes emportées non membres du club .

Co-avionnage : la DGAC précise que le co-avionnage s'apparente à du transport aérien public . Ceci implique pour le prestataire de disposer d'un Certificat de transport aérien (CTA) et d'une licence d'exploitation . L'aéro-club n'entre pas dans ce cadre : aucun co-avionnage n'est autorisé au sein du club .

2- Bilan Financier 2015 :

M.Louvier nous présente le bilan financier .

L'activité 2015 dégage une marge brute de 10% .

Les comptes à fin 2015 présentent un solde positif de 18 059,08€ .

Ce résultat est essentiellement du à la vente de la cellule du R22 .

3 - Heures de Vols :

Pour ces 3 premiers mois de l'année ,115 h ont été effectuées contre 175 h pour la même période en 2015 .

Le R22 a effectué 12h contre 52h en 2015 , différence qui s'explique par les heures effectuées par Harry Crépin (PPL hélico obtenu en 2015) et Sergey l'année dernière .

4 – Membres inscrits :

A ce jour 45 membres inscrits contre 65 en 2015 .

5 – Avions :

*** Cessna :**

P.Dupinay va faire paraître une annonce de vente dans la revue Aviation et Pilote , dès réception du Kardex (données techniques)

E.Fiol récupère toutes les données ce mardi et nous fait parvenir le Kardex en suivant . Il y aura une révision annuelle , obligatoire à effectuer avant la vente .

Prix de vente : 55 000€ .

*** Piper :**

Le dessous de l'avion a été repeint .

E.Fiol va donner un coup de peinture sur le sabot du train avant et régler le problème de souffle des casques arrière .

*** DA20 :**

Phare à changer .

*** Rallye :**

E.Fiol a fait remplacer le transpondeur défectueux .

Coût de l'opération : 850€ , transpondeur et rack , main d'oeuvre gratuite , Etienne ayant participé au changement .

L'amortisseur avant a été regonflé à l'azote .

Une révision annuelle, obligatoire pour les avions n'ayant pas effectué les 100h , est à prévoir courant Mai .

6 – Vol à Voile :

Le transfert des planeurs sur Belmont est prévu semaine du 11 .

V.Renaud , Présidente de l'AC. Belmont , et JPéra se sont entretenus à ce sujet .

Normalement tous nos planeurs seront en place fin Avril .

E.Fiol coordonne le remontage de l'Alliance et sa certification par Véritas ou le GNav .

Le Bijave et le Super Javelot resteront démontés dans le hangar de la Mairie .

Tout sera opérationnel début Mai .

Pilotes remorqueur : A.Cauquil , E.Fiol , A. Dahmani .

7 – Hélicos :

*** R22 :**

N'ayant plus d'élèves sur Béziers , F.Galliano a ramené le R22 à Avignon .

Il reste toujours disponible s' il y a de nouveaux élèves .

Par ailleurs les heures de vol Sergey/ F.Galliano , à venir sur Avignon , seront encaissées par l'AC.Pézénas .

M.Louvier supprime le R22 dans Open Flyer .

***R44 :**

Le R44 est arrivé au club .

J.Péra le loue au club 390€/h , avec assurance et loyer hangar .

Prix de vente club :

- Solo : 430€ /h

- Double : 470 à 490 €/h , à voir en fonction de l'instructeur que l'on aura .

Le club encaissera 40€/h , dans les 2 cas .

- Baptêmes , Voyages : prix de location au club 480€/h , prix de vente club 540€/h , soit 60€ /h pour le club .

La location professionnelle se fera auprès de R.Teissonnière , F.Galliano , ou Rivolet instructeur à Tarrare .

Il nous faut trouver un instructeur pour le club .

G.Boileau interroge J.Pélessier (qui ne souhaite plus faire de l'instruction sur "petits" hélicos .

* Package brevet :

Comprenant , instruction , logement en mobil home , voiture de location .

Le Camping de la Dragonnière n'est pas intéressé .

B.Bartholi est entré en contact avec le Camping de la Mer à Rochelongue , a répondu favorablement , pour la période d'Avril , Mai , Juin .

B.Bartholi et J.Péra vont se rendre sur place dès la semaine prochaine .

Par ailleurs Zéphir , société hélico de J.Péra , pourra organiser , avec un pilote professionnel , des baptêmes de l'air.

8- Communication :

V.Ferreira s'occupe de la journée des Associations sur Béziers qui a lieu chaque année en Septembre .

Pour la journée Cancer (Mai) V.Ferreira se rapproche de P.Malfait (AC.Béziers)

9 - Projet ULM :

Après réflexions , le Comité Directeur abandonne ce projet et réfléchit à l'achat d'un avion en CNRA , avec un coût de l'heure de vol réduit .

E.Fiol dispose de la qualification pour en réaliser l'entretien .

A voir après la vente du Cessna ;

10 - Site internet :

Le site internet du club est à repenser en le simplifiant .

A.Martin pourrait s'en occuper .

Prévoir sa venue lors d'un prochain Comité Directeur .

B.Bartholi rentre en contact avec lui .

Prévenir les membres du club du dépôt des Comptes - Rendus suite au réunion du Comité Directeur .

11 - Assemblée générale :

**Assemblée Générale Ordinaire
Dimanche 3 Juillet 2016 à 10 heures , lieu à préciser**